



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le 1^{er} avril 2025

ID : 057-245700695-20250319-B20250318_29_SI-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-cinq, le dix-huit mars à dix-sept heures trente minutes, dûment convoqués le douze mars sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de la Maison Communautaire à Cattenom, les membres constituant le Bureau communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Roland BALCERZAK, Vice-Président en charge de la Mobilité et de la Coopération transfrontalière, conformément aux articles L. 5211-1 et L. 2122-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, remplaçant le Président,

Conformément à la délibération n° 10 du Conseil communautaire du 9 juillet 2020 portant élection de M. Roland BALCERZAK en tant que Vice-Président,

Conformément à la délibération n° 14 du Conseil communautaire du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Bureau communautaire, prise en application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Etaient présents :

MM. Roland BALCERZAK, Bernard ZENNER (arrivé au point 7), Mme Rachel ZIROVNIK, MM. Michel HERGAT, Maurice LORENTZ, Mme Marie-Marthe DUTTA GUPTA, MM. Denis BAUR, David ROBINET,

Absent avec procuration : Benoit STEINMETZ à Marie-Marthe DUTTA GUPTA

Etaient excusés : Michel PAQUET, Guy KREMER

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 7 jusqu'au point 6, puis 8 à partir du point 7

Nombre de votants : 8 jusqu'au point 7 (M. ZENNER ne participe pas au vote du point 7), puis 9 à partir du point 8

Secrétaire de séance : Rachel ZIROVNIK

Étaient également présents : Olivier HAUDOT, DGS, Thomas HERBER, DGST, Philippe LHOTTE, Directeur du Département Ressources et Services à la population, Manon TURPIN, service communication Antoinette SALERNO, Chef du service institutionnel,

Etaient excusés : Julien PILLET, Directeur du Département Environnement et Cycle de l'Eau, Katia PEPPOLONI, Chargée de mission



29. Objet : Divers : Action de communication - Attribution de subventions à l'Association « Une Rose, Un Espoir » - Secteurs de Sierck-les-Bains et d'Algrange

La Communauté de Communes de Cattenom et Environs a été sollicitée par l'Association « Une Rose, Un Espoir », pour ses antennes situées dans les secteurs de Sierck-les-Bains et d'Algrange, pour l'obtention d'une subvention destinée à financer l'organisation de l'édition

2025 de l'opération caritative "Une Rose, Un Espoir" qui se déroulera les 26 et 27 avril 2025 sur le territoire communautaire.

L'Association organise cet évènement chaque année, lors du dernier week-end d'avril, et permet une grande mobilisation solidaire visant à collecter des fonds au profit de la Ligue Contre le Cancer. L'action repose sur la distribution de roses par des bénévoles et motards auprès des habitants du territoire, en échange d'un don minimum de 2 €. L'intégralité des sommes recueillies est reversée à la Ligue Contre le Cancer pour financer des actions de recherche et d'aide aux malades.

L'édition 2025 mobilisera plusieurs centaines de bénévoles répartis sur plusieurs secteurs du département dont deux secteurs interviennent sur le territoire de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs :

- Le secteur de Sierck-les-Bains, qui couvre 13 communes de la CCCE (Gavisse, Fixem, Berg-sur-Moselle, Haute-Kontz, Contz-les-Bains, Breistroff-la-Grande, Rodemack - Esing, Puttelage-lès-Thionville - Halling - Himeling, Beyren-lès-Sierck - Gandren, Basse-Rentgen - Haute-Rentgen, Hagen, Evrange et Mondorff.)

Afin de soutenir cette action solidaire, il est proposé d'attribuer une subvention de 2 000 € au secteur de Sierck-les-Bains pour couvrir l'achat des 4 000 roses au prix de 0,50 € destinées aux habitants de la CCCE.

- Le secteur d'Algrange, qui couvre 7 communes de la CCCE. (Cattenom, Hettange-Grande, Entringe, Zoufftgen, Roussy-le-Village, Boust, Beyren-lès-Sierck (partiellement impactée par les deux secteurs)).

Afin de soutenir cette action solidaire, il est proposé d'attribuer une subvention de 3 500 € au secteur d'Algrange pour couvrir l'achat des 7 000 roses au prix de 0,50 € destinées aux habitants de la CCCE.

Considérant cet exposé,

Il est demandé au Bureau communautaire :

- de répondre favorablement à la demande de subvention de l'Association « Une Rose, Un Espoir », pour les secteurs de Sierck-les-Bains et Algrange,
- d'autoriser l'attribution de deux subventions distinctes :
 - o 2 000 € pour le secteur de Sierck-les-Bains,
 - o 3 500 € pour le secteur d'Algrange,
- d'autoriser le Président ou son représentant à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Le Bureau communautaire accepte à l'unanimité ces propositions.

Vote : Pour : 9
Abstention : 0
Contre : 0

Fait à Cattenom, le 19 mars 2025

Le Président,

Michel PAQUET

